



## Assemblée générale du 14 décembre 2022

### Procès-verbal

**Etaient présents ou représentés :** Martine Le Boulaire (Secrétaire Générale), Roberto Reniero (Président), Natalia Bobadilla (Trésorière), Olivier Musseau (CEA), Michel Delanoue (CNES), Pierre Fleury (Alstom), Stéphanie Gaymay (Vinci Facilities), Thierry Lanier (HTH), Gérard Matencio (Enedis)

**Participaient également à la séance :** Anne Bastien (CIME), Sophie de la Noue (CIME)

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2021
- Approbation définitive des comptes 2021
- Rapport d'activité 2022
- Bilan financier 2022
- Projet de programme d'activité 2023
- Projet de budget 2023
- Questions diverses

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Le Président Roberto Reniero, après s'être assuré du quorum (présents et pouvoirs), ouvre la séance à 15h45

1

#### 1- Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2021

Le Président demande l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2021 joint à la convocation de l'Assemblée générale 2022.

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de CIME Innovation du 14 décembre 2021 est approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.**

#### 2- Approbation définitive des comptes 2021

Puis la trésorière, Natalia Bobadilla, présente les comptes financiers définitifs pour 2021, comptes qui ont été clôturés en janvier 2022.

Elle rappelle que le montant des adhésions, principales ressources de CIME, s'établit à 4 500 euros pour une entreprise de 200 à 1000 salariés, 6 000 euros pour une entreprise de plus de 1000 salariés.

Pour 2021, l'association a enregistré 12 adhésions qui représentent un total de produits d'exploitation de 67 666 euros dont 63 500 euros de cotisations et 4 166 euros de subvention d'exploitation pour une étude en cours.

Les charges d'exploitation comportent trois rubriques ; au titre des activités, ont été enregistrés 13 803 euros de réalisation d'études ; 23 000 euros représentant le montant de l'adhésion aux Chaires MAI, Capital humain et Innovation et à l'École Camondo. Seuls 250 euros ont été enregistrés au titre des dépenses de colloques, séminaires, conférences ; la learning expedition en Israël a été annulée. Au titre des autres services extérieurs, 3 610 euros représentent les honoraires de l'expert-comptable, 19 428 euros les frais de communication externe (plaquette institutionnelle, page LinkedIn, Newsletter, nom de domaine et prestations d'un intervenant extérieur), 5 748 euros les frais de déplacements relatifs à l'animation des réunions et à la prospection de nouveaux adhérents, 339 euros de fonctionnement bancaire de l'association, 70 euros de charges courantes et 3 350 euros de dotation aux amortissements. Les charges d'exploitation en 2021 sont comptabilisées pour un montant total de 71 424 euros.

Le compte prévisionnel 2021 laisse ainsi apparaître un déficit de 3 758 euros.

**A l'issue de cette présentation, les comptes provisoires 2021 de l'association tels que présentés sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

**3- Rapport d'activités 2022 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)**

Martine Le Boulaire, Secrétaire Générale, présente ensuite le bilan de l'année 2022.

L'année 2022 s'est déroulée dans un contexte de reprise affirmée pour CIME Innovation tant en ce qui concerne la fréquentation des réunions, le lancement de nouvelles études (au nombre de quatre) et l'organisation d'une learning expedition à l'étranger.

Elle rappelle l'ambition de la création de CIME : une communauté d'entreprises, lieu d'échanges, d'expérimentation et de construction du savoir pour accompagner les adhérents



**dans leur besoin de renouvellement du management de l'innovation.**

Martine Le Boulaire indique qu'un séminaire stratégique du Conseil d'Administration de CIME Innovation s'est tenu le 13 décembre 2022 à Paris qui a permis de re travailler le contenu de l'accompagnement des entreprises adhérentes à CIME. Il en découle que l'association va faire évoluer l'accompagnement de ses adhérents en :

- Valorisant les travaux qu'elle conduit en pratiques actionnables
- Concevant des ateliers « sur mesure » à la demande des adhérents
- S'intégrant dans les programmes de développement des adhérents et en participant à leurs programmes de leadership
- Etant davantage présente et en participant à la création de réseaux internes

Fin 2022, l'association CIME Innovation compte 12 entreprises adhérentes : Holding Textile Hermès, groupe SEB, Vinci Facilities, Siniat, IRSN, Naval Group, Airbus group, CEA, CNES (Centre National d'Etudes Spatiales), EDF commerce et Alstom. Airbus n'a toujours pas confirmé par le paiement de sa cotisation son intention de rester membre de l'association. Deux entreprises ont annoncé leur intention de démissionner de l'association à fin 2022 : le groupe SEB et EDF Commerce pour des motifs non anticipés et liés au départ de notre correspondant pour la première et au changement de fonction de notre interlocuteur pour la seconde. Ces motifs posent la question de notre capacité à élargir le cercle de nos interlocuteurs dans les entreprises adhérentes. Enfin le groupe L'Oréal a décidé de rejoindre l'association à compter de fin 2022.

7 réunions ont été organisées sur l'année, dont la plupart en format hybride, pour 80 participations (stable par rapport à 2021). Une séance a été consacrée à un atelier dédié aux espaces de travail, suite à une demande spécifique de l'un de nos adhérents. Ce type d'atelier illustre nos ambitions pour 2023 (concevoir des ateliers « sur mesure » à la demande de nos adhérents). Chacune des réunions a fait en outre l'objet d'un compte-rendu ou d'une vidéo de synthèse, postés sur le site WEB de CIME.

La Learning Expedition en Israël sur le thème de l'écosystème d'innovation, initialement prévue en juin 2020 puis reportée en octobre 2021, s'est déroulée en novembre 2022 avec une douzaine de participants. Elle a été précédée par une mission exploratoire par quelques membres du Conseil d'administration en mars 2022.



Une journée d'étude, sur le thème « Transformer les espaces de travail, stop ou encore ? » a eu lieu le 14 décembre 2022 en présentiel et en collaboration avec l'IAE de Paris et l'École Camondo au Musée des Arts Décoratifs à Paris. Elle a réuni 83 inscrits pour 60 participants présents.

Des travaux d'étude et de capitalisation ont abouti en décembre 2022 à la publication du quatrième Cahier de CIME, « Espaces de travail et innovation » réalisé par Natalia Bobadilla et Paul Marchesseau.

Trois autres études ont été par ailleurs lancées en 2022 qui portent sur les thèmes suivants :

- Fabrication de l'expertise
- Télétravail, performance et bien-être au travail
- Rapport au travail, sensemaking et innovation

Le site WEB de Cime publie régulièrement comptes-rendus de réunions de l'association, articles scientifiques et documents de présentation en appui des interventions d'entreprises ou d'experts. Il a fait l'objet en 2022, d'une alimentation par tous les travaux de l'association. La newsletter entièrement rubriquée mise en place dès septembre 2021 avec un dispositif de diffusion via la plateforme Sendinblue, a été diffusée tous les deux mois en direction des adhérents. Enfin, l'animation d'une page LinkedIn a été entièrement revue et confiée à une jeune prestataire qui conduit les publications au rythme d'un post hebdomadaire en français et en anglais. La page LinkedIn de CIME Innovation compte à fin décembre 2022, 250 abonnés.

Une activité de veille et de travail collaboratif se poursuit avec le monde de la recherche en gestion. Elle se matérialise par :

- Veille et échanges avec plusieurs réseaux de recherche : AGRH, Ecole de Paris du management, Cercle de l'innovation Paris Dauphine, LEST Université Aix Marseille,
- Relance des échanges avec le réseau international de chercheurs (dont l'Université Uninov de Sao Paulo au Brésil et l'association des employeurs d'Israël)
- Quatre conventions de partenariat avec la Chaire Mutations, Anticipation et Innovation de Paris 1 la Sorbonne, la Chaire Capital humain et innovation de Grenoble IAE, l'école Camondo, école d'architecture d'intérieure et de design et Act4talents, entreprise de l'école de l'humain.

Par ailleurs, le Conseil scientifique de CIME Innovation s'est réuni le 18 novembre 2022 pour prendre connaissance des travaux conduits et orienter les thématiques à explorer. Plusieurs thèmes de travail ont été discutés pour 2023 :

- La fabrication de l'expertise scientifique et technique (avec le



LEST – Aix-Marseille) -à paraître fin 2023,

- Travail à distance et ré organisation des activités -à paraître début 2023,
- Rapport au travail, sensemaking et innovation- à paraître fin 2023

Le Conseil scientifique a proposé qu'un travail collectif s'engage pour CIME après 6 années de production intense qui permettrait d'exploiter les travaux conduits dans une perspective de capitalisation. Il s'agirait de concevoir et de produire un deuxième ouvrage à l'instar de celui produit par CIME en 2017 sur l'innovation à l'heure de la globalisation, mais cette fois-ci tourné vers l'évolution du travail et les conditions de l'innovation.

Il a été proposé qu'un séminaire de réflexion soit organisé mi-juillet à cet effet en Provence entre le Conseil d'administration et le Conseil scientifique.

**A l'issue de cette discussion, le rapport d'activité 2022 de l'association est approuvé par l'Assemblée générale à l'unanimité.**

#### **4- Bilan financier 2022 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)**

Puis la trésorière, Natalia Bobadilla, présente les comptes financiers prévisionnels pour 2022, comptes qui seront clôturés en janvier 2022.

Elle rappelle que le montant des adhésions, principales ressources de CIME, s'établit à 4 500 euros HT pour une entreprise de 200 à 1000 salariés, 6 000 euros HT pour une entreprise de plus de 1000 salariés.

Au 14 décembre 2022, l'association a enregistré 12 adhésions qui représentent un total de produits d'exploitation de 89 400 euros dont 70 500 euros de cotisations et 18 900 euros de ventes additionnelles de participation aux études et de participation à l'ingénierie de la learnex en Israël.

Les charges d'exploitation comportent trois rubriques :

- Au titre des activités, ont été enregistrés 40 097 euros de réalisation d'études qui s'expliquent par le haut niveau d'engagement dans l'activité d'étude pour cette année (pour mémoire, 4 études en cours durant 2022); 11 000 euros représentant le montant de l'adhésion aux Chaires MAI, Capital humain et Innovation, à l'École Camondo et à Act4Talents ; 36 848 euros correspondent à la réalisation de la Learning expedition en Israël en novembre 2022 précédée d'une mission exploratoire en mars 2022.
- Au titre des autres services extérieurs, 3 087 euros représentent les honoraires de l'expert-comptable, 9 000 euros les frais de communication externe (poursuite des travaux sur

la plaquette institutionnelle, page LinkedIn et prestations d'un intervenant extérieur),

- Au titre des autres frais, 19 673 euros pour les frais de déplacements relatifs à l'animation et à la prospection de nouveaux adhérents ainsi qu'à la prise en charge des frais de restauration de la Journée d'étude du 14 décembre 2022 ; 626 euros de fonctionnement bancaire de l'association, et 3 466 euros de dotation aux amortissements.

Les charges d'exploitation en 2022 sont comptabilisées pour un montant total de 125 438 euros. Le compte prévisionnel 2022 laisse ainsi apparaître un déficit de 36 038 euros qui est absorbé par la réserve de trésorerie de l'association.

**A l'issue de cette présentation, les comptes provisoires 2022 de l'association tels que présentés sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

#### **5- Projet de programme d'activité 2023 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)**

Pour 2023, Martine Le Boulaire reprend la parole et indique les axes de développement du programme de CIME Innovation pour l'an prochain :

- Elargir et reconstituer une base d'adhérents solide. Actuellement 4 entreprises font l'objet de discussions en vue de leur adhésion à CIME : Egis, Michelin, Thales et Limagrain
- Proposer à chaque adhérent chaque année, une réunion de début d'exercice permettant d'une part d'identifier les besoins de l'entreprise, d'autre part de constituer un cercle « d'ambassadeurs » interlocuteurs privilégiés de CIME.
- Proposer un programme d'échanges et de partage aussi soutenu qu'en 2022 : 6 réunions sont programmées entre Paris et Lyon, auxquelles viendra s'ajouter une Learning expedition prévue à l'automne en région Auvergne Rhône Alpes auprès d'entreprises innovantes sur l'écosystème d'innovation technique, éducatif et managérial ; la journée d'étude annuelle est d'ores et déjà programmée en décembre 2023. Son thème s'appuiera sur celui de l'étude en cours « Rapport au travail, sensemaking et innovation » qui sera achevée et publiée à cette occasion.
- Un ou deux ateliers thématiques de développement et de transfert seront proposés aux adhérents autour des thèmes des espaces de travail et du sens au travail.
- Deux études seront publiées en 2023 : « Télétravail, performance et bien-être au travail » en mars 2023 et « Rapport au travail, sensemaking et innovation » en novembre 2023.
- Une nouvelle étude de capitalisation autour de l'écosystème



israélien d'innovation sera lancée en 2023

- Le site Web continuera d'être alimenté comme centre de ressources et fera l'objet d'une présentation systématique chez les adhérents. La page linkedIn vise à faire progresser de manière substantielle le nombre d'abonnés.
- Enfin, l'association est dans l'attente de l'agrément du Ministère de la Recherche de la demande déposée en mars 2022 en vue de rendre CIME éligible au Crédit Impôt Recherche (CIR)

A l'issue de cette présentation, une discussion s'engage avec les adhérents. Celle-ci fait apparaître plusieurs propositions pour les travaux futurs :

- Interroger de manière plus systématique et organisée les entreprises adhérentes sur leurs souhaits d'accompagnement et sur le réseau interne susceptible d'être intéressé par CIME : une réunion sera organisée dès le début de l'année 2023 en ce sens.
- Réfléchir à ce comment encourager une plus grande la consultation du site Web de CIME ; le signalement de la publication des comptes-rendus de chaque réunion via la Newsletter comportant un lien vers le site est un moyen d'inciter à identifier les autres ressources mises à disposition à cette occasion (articles, regard d'expert...). Il faut le conserver.
- Systématiser l'invitation de prospects aux réunions de l'association pour mieux faire connaître l'activité de CIME Innovation et inciter à adhérer
- Interroger les entreprises adhérentes sur les entreprises avec lesquelles elles peuvent mettre CIME en relation pour élargir le cercle des adhérents.

**Les orientations et le projet de programme d'activités de l'association CIME pour 2023 sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

#### **6- Projet de budget 2023 (les documents projetés en séance sont joints en annexe)**

En conséquence, le projet de budget pour 2023 qui doit permettre de retrouver un niveau de dépenses plus prudent, s'établirait ainsi :

- Un montant total de produits d'exploitation (adhésions) en progression à 76 000 euros pour tenir compte du temps de conquête de nouveaux adhérents
- Un ralentissement des charges à 48 000 euros du fait d'une part, du ralentissement des travaux d'études et de recherche (30 000 euros), et du poste colloque séminaires, learning



expedition (5 000 euros). Enfin, l'organisation de la Journée d'étude annuelle de décembre 2023 se fera, à nouveau, dans les locaux de l'IAE de Paris.

-L'excédent d'exploitation s'établirait à 3 821 euros.

**Le projet de budget de l'association pour 2023 tel que présenté, est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

#### **7- Questions diverses**

Aucune question diverse n'est mise à l'ordre du jour. L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h.

Le 19 décembre 2022

Roberto Reniero

Président de CIME

